

TRAVAUX

# Avenue de Paris : c'

*Les dernières modifications au projet d'aménagement, sollicitées par les riverains et l'architecte des bâtiments de France, ont été présentées en conseil de quartier en février. Le chantier de l'une des plus grandes avenues de Niort peut démarrer : lancement des travaux le 7 avril. Vivre à Niort vous dit tout...*



## ■ Circulation

La Ville a souhaité maintenir la circulation sur l'avenue pendant les différentes étapes du chantier. Seules les rues Voltaire et de la Terraudière pourront être temporairement fermées à la circulation. Sachant que les travaux seront décomposés en trois phases, de 4 mois chacune : première phase en bas de l'avenue, au carrefour des rues de la Terraudière, du 14 Juillet et Voltaire. La deuxième phase aura lieu sur la grande ligne droite de l'avenue de Paris (entre les deux carrefours) et enfin, la dernière phase des travaux concernera le carrefour des rues de Strasbourg et de Souché. La circulation ne sera donc modifiée que tronçon par tronçon.

## ■ Stationnement

Des modifications ont été apportées au projet à la faveur de la concertation avec les riverains de l'avenue : le positionnement de places de stationnement et de livraison et des arrêts de bus a en effet été modifié au carrefour de la rue de Souché à la demande de certains habi-

tants ou commerçants. S'il y avait jusqu'ici un total de 360 places sur cette portion de l'avenue de Paris, on en comptera plus de 500 après travaux sur l'avenue et les parkings adjacents. Ces places seront soit destinées aux usagers horaires, soit sur abonnement. 190 places seront aménagées sur l'avenue proprement dite. Les parkings rue de Tartifume (l'un est déjà ouvert) totaliseront à eux deux 180 places. Un parking d'une centaine de places sera ouvert au niveau des numéros 84 et 86 de l'avenue de Paris et enfin, un autre d'une

## ■ Sécurité

Rappelons-le, le premier objectif du réaménagement de l'avenue de Paris – au-delà de l'aspect esthétique de cette entrée de ville – est de sécuriser les lieux. Il faut savoir que, sur le tronçon concerné, pas moins de 27 accidents corporels ont eu lieu ces cinq dernières années, dont un mortel. Il était donc crucial de concevoir un aménagement qui permette d'abord un

## ■ Arbres

Certains d'entre nous se souviennent des arbres majestueux qui bordaient l'avenue... et qui ont dû être abattus

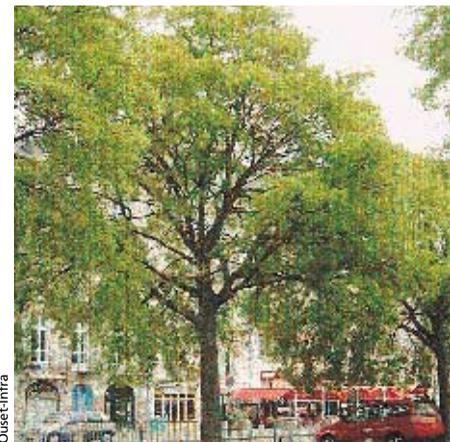


Image de synthèse de l'Avenue de Paris réaménagée

quarantaine de places sera ouvert au carrefour avec la rue de Souché. Soit 4 parkings au total en plus du stationnement sur l'avenue. Enfin, sachez-le, la municipalité a souhaité que ces parkings soient gratuits pendant toute la durée du chantier...

meilleur partage de l'espace entre les différents usagers de la route (piétons, vélos, bus, riverains...) et qui ralentisse impérativement la vitesse de certains. Deux zones de ralentissement seront donc aménagées sur l'avenue en plus des deux carrefours concernés qui ont été complètement repensés pour être plus sûrs.

L'un des parkings rue de Tartifume est déjà ouvert.



Micocoulier de Provence

en raison de leur mauvais état. Rassurez-vous, les arbres sont un élément fort du réaménagement de l'avenue : pas moins d'une centaine va être replantée sur cette portion de l'avenue de Paris. Ce sont très précisément 70 micocouliers et 30 chênes verts qui ont été choisis, à la fois pour leur résistance en milieu urbain et pour leur développement compatible avec les lieux. Les micocouliers ("celtis australis") seront plantés pour séparer la voie principale des contre-allées tandis que les chênes verts ("quercus ilex") souligneront les deux carrefours. Enfin, les terre-pleins latéraux (entre la voie principale et les contre-allées) ainsi que les



Ouset-Infra



Bruno Dubord

# est parti !

carrefours recevront de nombreux arbustes, sélectionnés pour nous offrir un bel éventail de couleurs et de feuillages (bambous nains, millepertuis, lavandes...).

## ■ Carrefours

L'architecte des bâtiments de France, consulté sur le projet, avait souhaité que les carrefours soient redessinés. Il trouvait en effet que le bureau d'études nantais, chargé de concevoir le nouvel aménagement de l'avenue, avait imaginé des ronds-points classiques, uniquement dévolus à la

circulation et pas assez harmonieux dans l'espace. Force est de constater que le projet définitif devrait nous apporter une vision des lieux radicalement différente puisque les deux carrefours ont été complètement repensés. Désormais de forme carrée ou rectangulaire, les deux carrefours seront soulignés par un jeu de matériaux et de plantations qui viendront rythmer l'espace. Et les simples ronds-points du projet initial devraient devenir de beaux carrefours pavés et arborés, nantis d'une fontaine.

## ■ Matériaux et mobilier urbain

Les matériaux et le mobilier urbain choisis pour la nouvelle avenue de Paris vont naturellement contribuer à faire de ces lieux une belle entrée de ville. Les matériaux sélectionnés pour les trottoirs et les zones de ralentissement sont aux couleurs claires de la région. Et c'est un enrobé dit "silencieux" qui sera coulé sur la voie principale : une première dans notre ville avec un matériau qui absorbe les sons et présente donc de meilleures qualités acoustiques. En effet, le projet doit aussi permettre d'atténuer le plus possible les nui-



sances sonores pour les riverains. Enfin, le mobilier urbain qui sera posé sur cette portion de l'avenue de Paris est d'une belle facture : métal noir et bois pour une ligne très contemporaine de bancs, poubelles, arceaux pour le stationnement des vélos, potelets, etc.

## ■ Fontaines

Chaque carrefour sera donc agrémenté d'une fontaine. Il s'agit là encore d'un souhait fortement exprimé par les Niortais. Et si la fontaine du haut de l'avenue (carrefour avec la rue de Souché) sera réalisée par le maître d'œuvre, en revanche,

celle du bas de l'avenue (carrefour rues Voltaire et de la Terraudière) va faire l'objet d'un concours, ouvert à tous les artistes qui le désireront. La municipalité a en effet souhaité qu'un artiste, éventuellement de la région, puisse apporter sa touche à notre nouvelle avenue.

## ■ Concertation

Rappelons que ce chantier a fait l'objet d'une longue concertation avec les Niortais, pilotée par l'adjointe déléguée à la voirie, Fabienne Raveneau. La première réunion publique sur ce projet a eu lieu il y a... un an tout juste et de nombreuses rencontres ont été organisées sur ce sujet. Les riverains, qu'ils habitent sur les lieux ou qu'ils y travaillent comme les commerçants, ont pu exprimer leurs souhaits et faire part de leur avis sur les différents projets qui leur ont été soumis. Et le projet d'aménagement a beaucoup évolué durant cette année de concertation... Sachez aussi qu'une information permanente sera donnée sur place pendant la durée des travaux avec des panneaux d'information et la présence du maître d'œuvre une demi-journée par semaine sur le chantier pour répondre précisément aux questions des usagers... ■

Véronique Leclerc

## Les bâtiments à risques

Lorsqu'en février dernier, des fûts et des baignoires remplis de produits toxiques ont été découverts accidentellement dans un entrepôt désaffecté du quartier de Goise, nous avons tous frémi. Tous, et en premier lieu les élus de la Ville qui n'avaient bien sûr pas connaissance de cette "poubelle industrielle". C'est donc la Préfecture qui a réquisitionné en urgence une entreprise spécialisée chargée de nettoyer les lieux (la Snam). Il faut savoir que la mairie n'a pas autorisé sur les bâtiments privés désaffectés. En effet, la commission communale de sécurité, présidée par le Maire (lire ci-dessous), n'a de droit de regard que sur les établissements qui reçoivent du public. "Ce qui veut dire qu'effectivement, nous n'avons aucun contrôle légal sur les bâtiments privés vides, sauf s'ils constituent un danger avéré" explique Gérard Nébas, adjoint en charge des questions de sécurité. "C'est pourquoi, avec le Maire, nous avons pris la décision d'entreprendre une visite systématique de tous les locaux situés sur notre commune. En cas de refus des propriétaires, nous solliciterons l'aide des services de l'Etat avertit l'adjoint au Maire. Nous ne voulons pas courir de nouveau des risques comme ceux de l'affaire BEMC." BEMC (ex-Amelco), du nom de l'entreprise qui avait à la suite de son dépôt de bilan "oublié" ces fameux fûts toxiques. "La police et la justice ont été naturellement diligentes dans cette affaire. Il n'est pas impossible que quelques individus peu scrupuleux aient déposé d'autres produits sur les lieux, bien après la fermeture de BEMC" ajoute Gérard Nébas. C'est pour cette raison que nous allons entreprendre une visite systématique de tous les bâtiments, en commençant par les locaux municipaux." Parce que, sans aller jusqu'au pyralène ou au cyanure, une simple cuve de fuel dans une maison inoccupée peut représenter un danger en cas d'écoulement dans le sous-sol... "Nous sollicitons le concours de tous les Niortais souligne Gérard Nébas afin qu'ils signalent à leur conseil de quartier tout bâtiment suspect". Pas de panique cependant, les produits dangereux utilisés dans certaines entreprises sont sévèrement contrôlés. Il s'agit plus en l'occurrence de vérifier bâtiments ou maisons abandonnés. "Vous savez, c'est grâce à l'action de nos concitoyens que nous avons déjà pu par le passé intervenir sur des locaux qui représentaient un danger potentiel" rappelle Gérard Nébas. ■

V. L.

### La commission communale de sécurité

Elle est présidée par le Maire qui délègue un adjoint ou un conseiller municipal. Elle est composée d'un représentant de la Direction départementale de l'Équipement, d'un représentant des pompiers du Centre de secours principal et d'un représentant de la police nationale. Son champ d'action s'étend à tous les établissements recevant du public (commerces, entreprises, écoles, etc.)